

Envoyé en préfecture le 04/12/2020 REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPA Reçu en préfecture le 04/12/2020 Affiché le

ID: 024-200040392-20201119-DD2020_120B-DE

LE GRAND PERIGUEUX 1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD2020 120B

Nombre	
de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	72
Votants	75
Pouvoirs	3

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 13 novembre 2020

LE 19 novembre 2020, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

PRESENTS:

M. AUDI, M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. MALLET, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, Mme DUPEYRAT, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. PIERRE NADAL, M. FARGE, Mme ESCLAFFER, M. GUILLEMOT, Mme SARLANDE, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, Mme FRANCESINI, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, Mme LANDON, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO

ABSENT(S) EXCUSE(S):

M. MOTTIER, M. REYNET, M. MOTARD, M. VIROL, M. SERRE, M. BELLOTEAU, M. ROLLAND, M. MARC

POUVOIR(S):

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADES M. FOUCHIER donne pouvoir à M. LEGAY Mme LUMELLO donne pouvoir à M. SUDREAU

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMU Affiché (©TI)

Envoyé en préfecture le 04/12/2020 Reçu en préfecture le 04/12/2020 20 120B

ID: 024-200040392-20201119-DD2020_120B-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que l'établissement public industriel et commercial (EPIC) « Office du Tourisme Intercommunal » présente chaque année aux élus du conseil communautaire son rapport annuel.

Que le rapport annuel 2019 figure en annexe du présent rapport et fera l'objet d'une présentation et d'un débat en séance.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ:

• Donne acte au Président de la présentation et du débat sur le rapport annuel 2019 de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 03/12/2020	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 03/12/2020	Périgueux, le 03/12/2020
	Le Président, Jacques AUZOU